

Pèlerinage à LOURDES



Pèlerins hospitaliers

Chaque année, environ 200 « hospitaliers » et « hospitalières » (membres de l'Hospitalité de Saint-Etienne) participent au pèlerinage diocésain à Lourdes. Leur mission est d'aider bénévolement les personnes malades et/ou handicapés sur les paroisses de notre diocèse (pendant l'année) et à Lourdes pendant le pèlerinage organisé par le diocèse (une semaine/an).

Vous souhaitez devenir hospitalier/hospitalière ? Quelles que soient votre expérience ou vos compétences, votre présence attentive et bienveillante est indispensable pour permettre aux personnes dépendantes de bien vivre leur pèlerinage. Les nouveaux membres (à partir de 18 ans) sont accueillis en groupe la première année.

Les jeunes de la Pastorale des Jeunes (à partir de 15 ans) peuvent aider ponctuellement à Lourdes dans le cadre du service Jeunes, avec l'autorisation de leurs parents.

Organisation :

DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE
Cedex 2

Agrément tourisme n°IM042110011

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10

Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr

Site internet : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

HOSPITALITE DE SAINT-ETIENNE :

Mardi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Tel : 04.77.59.37.66

Courriel : hospitalite@diocese-saintetienne.fr

Transport

Le diocèse propose des trajets en cars, de jour, entre Saint-Etienne et Lourdes à l'aller et au retour.

Pendant le transport, vous pouvez choisir d'être :

- en service auprès des personnes malades (car PMR – départ St Etienne)
- sans service (car tourisme – départ St Etienne, Montrond les Bains, Feurs)
- en cars d'avant-garde (car tourisme – départ St Etienne, Montrond les Bains)

Trajet aller : départ le 27 juin entre 5h et 7h de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac sauf hospitaliers en cars PMR (panier repas fourni) - arrivée à Lourdes entre 16h et 18h.

Trajet retour : départ le 2 juillet vers 8h00 de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h00.

Hébergement

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation (proches du logement des personnes dépendantes), leur qualité de service (repas en décalé). Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Cependant pour des raisons d'organisation, le bureau de l'Hospitalité vous recommande les hôtels de la gamme « économique » (Ariane et Angélic) qui rassemblera les hospitaliers.

Ceux qui le souhaitent peuvent loger dans les structures hospitalières (Abri St Michel) et prendre les repas au self St Michel : réservation auprès du bureau de l'Hospitalité.

Services à Lourdes

Pendant le pèlerinage, les membres de l'Hospitalité de Saint-Etienne assurent un accueil permanent et discret autour des personnes dépendantes, de jour comme de nuit.

Leur mission s'organise en différents services : « réfectoire », « en chambre », « roulage », « matériel », « tisanderie », etc, afin de faciliter la démarche de pèlerinage des pèlerins PMR : aide aux déplacements, aux repas, et divers gestes quotidiens (toilettes, change...).

Lors de votre inscription au pèlerinage, vous êtes invités à dire vos préférences. Cependant, votre affectation à un service est décidée selon les besoins nécessaires à une bonne organisation pour l'ensemble des personnes dépendantes.

Tarifs

- **Frais fixes** à l'inscription – **tarif réduit diocèse : 55 euros**/personne
- **Frais transport** - **tarif réduit diocèse : 110 euros**/personne (voyage aller-retour en car)

Une aide de l'Hospitalité de **25 euros** est apportée aux hospitaliers pour le transport.

- **Frais hébergement** : selon votre choix dans les gammes ci-dessous

Prix par personne pour la durée du séjour (du dîner jour 1 au déjeuner jour 6)

| Gamme | Nom des hôtels sélectionnés | Pension complète | Supplément chambre individuelle |
|------------|-----------------------------|------------------|---------------------------------|
| Economique | Angélic | 215 | 100 |
| | Ariane | | |
| Standard | Hollande | 240 | 120 |
| | National | | |
| | Paris | | |

La Direction des Pèlerinages ne pourra être tenue responsable au cas où une demande précise (hôtel, chambre individuelle) ne pourrait être accordée. Vos demandes sont mises en adéquation avec les disponibilités hôtelières. Les chambres à 2 lits ne pouvant être complétées à la date limite d'inscription, seront automatiquement requalifiées en chambres individuelles par les hôteliers avec supplément à régler.

- En option, comédie musicale « Bernadette de Lourdes » : **55 euros**/hospitalier (non remboursable en cas d'annulation).

Une aide de l'Hospitalité de **25 euros** est apportée aux hospitaliers pour le spectacle musical (cette aide sera remboursée à l'Hospitalité par le bénéficiaire en cas d'annulation).

Représentation annulée

Modalités d'inscription

Inscription du 1^{er} au 31 mars 2022

- auprès du responsable de groupe Hospitalité de votre paroisse, lors des permanences

Formalité sanitaire : présentation du Pass vaccinal obligatoire, à la montée du car, le premier jour du pèlerinage

Documents à joindre à l'inscription :

- Copie photo d'identité récente
- Trombinoscope et certificat médical de l'Hospitalité

